

Réf: Dossier 198071

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGRISERRE »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
AKOUA SANTAI, Lot 1135, Ilot 135

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRISERRE »

Objet : INSTALLATION DE SERRE,
AGRICULTURE HORS SOL SANS SERRE ET HORS
SERRE,
COMMERCIALISATION DE MATERIELS DE SERRE,
COMMERCIALISATION DE MATERIELS
D'IRRIGATION,
CONCEPYION ET INSTALLATION DE RESEAU
D'IRRIGATION,
HYDROPONIE,
REDACTION DE PROJET AGRICOLE,
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE AKOUA SANTAI, Lot 1135, Ilot 135

Dirigeant(s) M SANOGO ABDOULAYE SANGA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03625 du 29/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25601/GTCA/RC/2023 du 29/03/2023

